de dimanche dernier ; le public qui aura effectué le déplacement sera servi à souhait.

JEUX DIVERS

GALLOPHILIE. — **Chez Albérie**, rue de la Malcense, 30. — Essai de coqs pour la partie du 12 décembre ; au parc dimanche à 10 h. 30.

— **Café de Foi.** — Samedi, à l'Idéal-Parc 137, rue de la Croix-Rouge, un joli 2 de 3 se jouera pour 300 fr. Faire de plaisir à 50 fr. La nouvelle société de l'I. P., le Café de Foi et ses Amis, contre Gérard du Mont-à-Leux, Michel et Ingelmünster (B)

— **Chez J. Dhulst.** — Dimanche 28, un joli 2 de 3 pour 500 fr. Faire de plaisir pour 100 fr. La grande société du Risquons-Tout et la Belgique contre D'Hulst et ses Amis ; au parc à 17 heures.

BOULES. — **Belle-Vue.** — Dimanche 28 1, rue de Fleurus, réunion mensuelle. A 7 h., tournoi de la ville de Tourcoing et intersociétaires. Jeunes contre Vieux.

— **Joyeux de la rue de Roncq.** — Dimanche 28, à 18 h. 30, réunion mensuelle et boulage des prix à 19 h. Tirage au sort pour la Coupe.

— **J. U. N. C. Sacré-Cœur.** — Samedi 27 à 18 h., partie de boules contre les A.A.O à l'Exposition, rue de la Latte.

— **Grand Jeu à la Platine.** — Aux Boulaires à la Ville de Toul, 334, rue de Gand et au Mouton-Bleu, 257, rue de Gand, samedi et dimanche, 1.000 fr. de prix. 4 mises pour 3 francs.

— **Exposition.** — Samedi à 18 h., partie amicale. 400 fr. de prix, entre J. U. N. C Sacré-Cœur et A.A.O.

Résultat du 21 : Eq. Demoor bat Castel par 9 à 7.

Dimanche 28, à 15 h. 30, Loeille contre Demoor.

— Samedi à 14 h. 30, rendage de la partie Vetche du Moviert et Foucart de l'Hôtel, chez Flament, café de l'Hôtel Blanc-Seau.

FLÉCHETTES. — Dimanche, chez **A Preuveat**, 542, rue de Gand, rendage de la partie de fléchettes Maifaison du Mont-à-Leux, c. Charles Pichon de Neuville. Au pas à 17 h. Gros enjeu.

— Samedi, chez Jean d'Hulst, rue de Renais, 51, partie 21/41 pour 200 fr. et 10 soupers. Partie de revanche Petit Louis contre Lannoy. Au pas à 19 h. 30.

PARTIS POLITIQUES

PARTI RADICAL SOCIALISTE CAMILLE PELLETAN. — **Groupe Gustave Dron** — Permanence tous les jeudis au siège, 118, rue du Brun-Pain de 19 à 20 h. Renseignements gratuits de tout ordre. Boîte aux lettres chez Benoit, 71, rue Saint-Jacques. Inscription des nouveaux membres et vente de la brochure sur la Rente Civique aux mêmes endroits.

ETAT CIVIL

Publication. — Gaston Vercruysse, garçon boucher, rue de Rivoli, 15 et Jeanne Leclerc, s.p., à Wattrelos.

Décès. — Léonie Leleu, 76 ans, rue du Calvaire 68 ; Clément Creppe 68 ans, rue de l'Yser, 332 ; Yves Gérard, 4 ans rue de l'Yser, 332.

BAUME St-GILDAS
arrête rapidement les RHUMES et CERVEAU et combat efficacement la COQUELUCHE
LE TUBE : 6 fr. 75
PHARMACIE CORBEAUX
11 bis, Rue de Lannoy — Roubaix

HALLUIN

UN MOTOCYCLISTE RENVERSÉ PAR UN CAMION-AUTO

Jeudi vers 11 h. 30, M. Jean Beckaert, 35 ans, employé à l'Agence Mussche, à Halluin, demeurant à *Mouscron*, venait en motocyclette de la rue Edouard Vaillant, lorsque à l'angle de la rue de la Montagne il fut tamponné et renversé par un camion auto de l'Entreprise Norio et Reuillet, de Paris.

Sous le choc, la moto fut écrasée et M Beckaert, projeté sur la chaussée, fut atteint d'une blessure à la jambe gauche, qui a nécessité les soins de M. le docteur Dereu.

Enquête par M. Poisson, commissaire de police.

Soirée de Ste-Catherine. — Le groupe carnavalesque « Les Espagnols » organise une grande soirée de Ste-Catherine, samedi 28 novembre, chez Agnès Sertrys, angle des rues de la Paix et de l'Abattoir.

Au cours de la soirée, une tombola gratuite sera tirée et un jeu de dés organisé

Société des « Anciens Militaires Belges ». — Une société des Militaires Belges d'Halluin et environs est en formation au « Café du Nord », angle des rues Pasteur et des Ecoles.

Les anciens soldats belges désireux de faire partie de ce groupement, peuvent s'adresser à ce local.

Le Comité organisateur compte sur de nombreux présents à la réunion constitutive qui se tiendra demain samedi 27 novembre à 19 h.

Au Club des XX. — Cette société réunira pour son banquet samedi 27 courant à 19 h salle du café Tierrie, rue Gustave Desmettre.

A **L'Hirondelle.** — Banquet de ce club colombophile, dimanche 5 décembre, au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

Les dames des sociétaires sont admises moyennant la cotisation de 20 fr.

Le délai d'inscription expire dimanche 28 novembre.

Concordia-Harmonie. — Ce vendredi dernière grande répétition générale à 19 h. 45, café de la Mairie, en vue de l'audition de dimanche prochain 28 novembre à l'église St-Hilaire.

USINES "CORDA"
Louis WINANTS et Cie
11 Rue Gendersel (près Cimetière) ROUBAIX
Couvertures Draps Couvre-pieds
Linge de Maison
— Vente directe au consommateur

RONCQ

SUCCÈS D'UN ACCORDÉONISTE RONCQUOIS

Un jeune roncquois, de 16 ans, Jean Courtois, demeurant au Blanc-Four, au n° 6, rue de Lille, quartier de la Rouselle, a remporté au Concours international et mondial d'accordéons de Paris, organisé à l'occasion de l'Exposition, une Premier Prix avec grande distinction dans la 3e division.

Ce jeune virtuose est l'élève du compositeur halluinois bien connu, M. Julien Vandeputte.

A la « Jeunesse Roncquoise ». — Les récompenses attribuées par tirage à l'occasion du bal organisé pour la « Jeunesse Roncquoise » chez M Leon Lava rue de Lille, aux généreux souscripteurs, porteurs des numéros gagnants ci-dessous peuvent être retirés à la même adresse : 777 800 86 9 606 633 530 264 282 193 975 631 825 478 446 850 95 703 371 356

Jeux de cartes. — Samedi 27 et dimanche 28 novembre, jeux de piquet de manille chez Honoré Cosyn, sabotier, 61 rue de Lille, Blanc-Four.

Au « Embusqués de l'Avant ». — L'assemblée générale pour les Anciens Combattants et les victimes de la guerre «Embusqués de l'Avant», Section du Blanc-Four, aura lieu dimanche 28 novembre à 16 h. au café Henri Lamarcq, rue de Tourcoing.

Gallophilie — Samedi 27, au Parc du Pied-de-Bœuf, essai de coqs pour la partie du 19 décembre ; au parc à 10 h.

une bistouille au GENIÈVRE
n'a jamais fait de mal à personne ... et c'est joliment bon ! ...

BONDUES

U. N. C. — L'Amicale des A. C. donne, dimanche 28 novembre, à 16 h. 30, en la salle Sainte-Famille, une fête au profit de sa caisse.

La troupe mixte du Cercle familial » interprétera « Soir de fête », comédie en un acte de Bouin ; « Terre de Feu », comédie dramatique en trois actes de G. Duclos et P. Dumaine, et une désopilante comédie : « Panouille a gagné le gros lot ».

Un charmant orchestre assurera la partie musicale.

Bureau à 16 heures ; rideau à 16 h. 30.

La fête sera terminée pour 20 h. 30.

On peut se procurer des cartes au siège, chez MM. Rémy Lagache, vice-président ; Ch. Frenieaux, secrétaire, et chez Mme veuve Flament, rue du Bosquiel.

FAITES VOTRE CHOIX
— en T.S.F. —
Canal des ondes
CRISTAL
PHILIPS
COUPLEUX
MARCONI
SONORA
INTEGRA
EMERSON
TECK... etc..
100, rue du Moulin-Fasot — TOURCOING
Tous les postes sont garantis
ENTRÉE LIBRE

BOUSBECQUE

SAINTE-CÉCILE A LA MUSIQUE MUNICIPALE

Cette société fêtera la Sainte-Cécile, dimanche prochain 28 novembre.

A cette occasion, elle donnera à 10 h., à l'église, une audition artistique sous la direction de M. Jules Castelain, officier d'Académie.

Au programme : « Marche de Fêtes » de G Parès ; « Ouverture Lefebvre d'Orval » de Guillemet ; « Intermezzo de Cavallerie Rusticana » de Mascagni.

A l'issue de la cérémonie, au local, Café Saint-Georges, vins d'honneur puis à 1 h., grand banquet.

Caisse d'épargne. — Dimanche 28, séance de 9 à 10 heures, à la mairie.

Administrateur de service : M. Emile Hollebecque.

LINSELLES

Amicale laïque. — C'est dimanche 28 novembre qu'aura lieu la grande soirée théâtrale au profit des œuvres scolaires.

Au programme : trois grandes comédies en un acte : « Au bureau du chef » pièce militaire ; « Napoléon fait du Ciné », comédie ; « L'Age de se marier », opérette. Intermède de chant et, pour terminer, le superbe ballet espagnol Rideau à 16 heures.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Une conférence horticole. — Samedi 27 courant, à 16 h. 30, à café Holvoet, M Defroyenne, viendra faire une conférence aux amateurs de jardinage. Les inscriptions des nouveaux membres à la société des jardins ouvriers seront reçues avant la réunion. Les adhérents participeront à la tombola gratuite qui sera tirée après la conférence.

Clique scolaire. — Ce vendredi, répétition générale à 19 h. Samedi 27, tous les membres de la Clique scolaire de Neuville sont invités à se réunir à 18 h., chez M. Edmond Seynaeve, rue de Gand, en tenue et instruments.

MOUVAUX

LES JOURNÉES DE BONTÉ

De nombreux membres du Comité d'entr'aide se sont réunis à la mairie, mardi 23 novembre pour mettre au point l'organisation des « journées de bonté », pour la Noël des pauvres, qui auront lieu les dimanches 28 novembre et 5 décembre.

Des collecteurs dûment autorisés circuleront dans les différents quartiers de la ville, afin de recevoir les souscriptions des généreux Mouvallois.

Le dimanche 5 décembre, des quêtes seront faites aux offices religieux, dans toutes les églises de la ville.

Les dons peuvent être remis dès à présent à M. Paul Durieux, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, 37, rue Marceau, à Mouvaux.

Comité d'entr'aide. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., à la mairie, réunion des quêteurs pour les journées de bonté es 28 novembre et 5 décembre.

Caisse d'épargne. — Samedi, à la mairie, 1er étage, de 14 h à 15 h. 30, administrateur de service : M. Kléber Malfait.

Avis aux chômeurs — Contrôle et paiement des chômeurs complets samedi 27 novembre, de 9 à 10 h., à l'hospice.

Sans craindre le rhume
que ce temps déplorable semble vous promettre, vous pouvez vaquer à vos occupations, si vous savez trouver à votre retour, dans votre armoire à pharmacie, 1 boîte d'
ASPIRINE
USINES DU RHÔNE
souveraine contre rhume, grippe, migraine, névralgies
la boîte 100 comprimés, particulièrement économique pour l'usage familial
9387

Combattants républicains. — Les membres disponibles sont priés d'assister à l'enterrement de M. François Delassus. Rassemblement à la maison mortuaire le vendredi 26, à 8 h. 30.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Arthur DARTOIS-DUMONT et leur fils ;
M. et Mme Edmond DARTOIS-TENEUR ;
M. et Mme René LEFRANC-DARTOIS ;
M. et Mme Albert LORIDAN-DARTOIS et leur fils ;

Et toute la famille très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Madame Veuve Albert DARTOIS

Née Juliette BATAILLE

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances

L'Obit du mois sera célébré le **Samedi 27 novembre, à 8 h. 30**, en l'Eglise du Sacré-Cœur, à Mouvaux. 3.748

La Lunetterie Roubaisienne
COMPTOIR D'OPTIQUE
Examen gratuit de la vue
Peut-on rêver une offre plus avantageuse
Des personnes attendent le moment de pouvoir profiter de la grande expérience de M. HAEGEMAN et de ses capacités exceptionnelles pour s'épargner plus tard des souffrances terribles tant physiques que morales. Profiter de l'occasion unique qui vous est offerte. Nos ateliers pourvus du tout dernier perfectionnement, nous permettent de faire toutes les réparations de suite et l'exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes
M. HAEGEMAN
Informe le public qu'il reçoit à Tourcoing 26, Place Ch. Roussel (Café Vauban) tous les lundis de 9 h. à 13 h.
VOICI UN APERÇU DE SES PRIX :
Etui pour lunettes ..... fr.
Etui confort avec velours à l'intérieur ..... 3 fr.
Lunettes écaille ext. fin ..... 10 fr. 50
Paire de verre cristal ext. fin 5 fr.
Monture impérator ..... 8 fr.
Verres bombés ..... 10 fr
Lorgnon grands verres ..... 7 fr. 50
Lorgnons grds verres ext. fins 10 fr.
Lunette acier grands verres extra fins ..... 9 fr.
Lunette écaille verres 1er ch. 12 fr. 50
Loupe, 7 fr. 50. Baromètre et humidomètre prix raisonnable. Nos prix sont imbattables. — VOYEZ NOS ETALAGES, 58, rue de la Fosse-aux-Chênes, Roubaix. Ouvert de 14 à 19 h. samedi toute la journée, dimanche et fêtes jusqu'à midi.

EN BELGIQUE

HERSEAUX

Un tracteur s'enlise. — Dans la matinée, un puissant tracteur attelé d'une remorque est tombé dans une excavation, tandis qu'il manœuvrait à l'intersection de la rue de la Broche-de-Fer et de la Carrière Démettre.

Il fallut plusieurs heures d'efforts conjugués pour l'en retirer.

Ce lourd véhicule appartient à une firme de Bruxelles, qui effectue le transport de matériaux pour la réparation des rues de la commune.

MENIN

Les accidents de la circulation. — Vers 17 h., rue de Bruges, à hauteur du café de « La Cage d'Or », l'auto de M. Romain Mestdagh, rue de Lille, s'est jetée contre la voiture en stationnement de M. Alphonse Vandenabeele, tenancier dudit café Dégâts matériels.

— Rue d'Ypres, à hauteur du boulevard de la Liberté, une collision s'est produite entre l'auto de M. Degryse-Smets, de Roulers, et le tramway M. M. Les deux véhicules ont été endommagés.

— Vers 21 h., rue de Courtrai, l'attelage de M. Jules Carré, de Wavelghem, a été tamponné par une auto de l'école militaire d'aviation. Les deux véhicules ont été endommagés et les chevaux et le conducteur ont été blessés.

— Dans l'après-midi, une autre collision s'est produite rue de Courtrai entre l'auto de M. Libbrecht, de Meusoren, et celle de M. Desmet, de Beweren-Lys. Dégâts matériels. La gendarmerie enquête sur ces divers accidents.

TOURNAI

Accidents. — Une collision s'est produite vers 13 h. 30 rue de la Madeleine, entre les autos conduites respectivement par MM. Emile Raquez, marchand de charbon, Enclos du Béguinage 23 et Charles Potérat, marchand de poissons, rue de la Lanterne, 5. Pas d'accident de personne ; dégâts aux deux véhicules.

— Vers 1 h. 30 le nommé Grimonprez Michel, sous-lieutenant au 3e chasseurs à pied demeurant rue Saint-Piat, 17, qui descendait à vélo la rue de l'Yser, a fait une chute sur la voie du tram. Le cycliste qui porte une plaie à la tempe droite a reçu les soins des Drs Triaille et Muilles, après quoi il a été reconduit à son domicile.

LA VIE CORPORATIVE

Une lettre de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord

Voici le texte d'une lettre ouverte adressée par l'U. D. à M. Camille Chautemps, président du Conseil :

« *Monsieur le Président du Conseil,*

» L'Union Départementale des Syndicats Ouvriers Confédérés du département du Nord, groupant 350.000 membres, recrutés dans toutes les Industries du Département, parmi lesquelles il faut inscrire les branches industrielles importantes du Textile, de la Métallurgie, des Mines, des Produits Chimiques et de l'Alimentation, a estimé opportun de solliciter de vous une audience, en vue de vous faire connaître à la fois l'état d'esprit de nos ouvriers de notre Région et les principales revendications qui les préoccupent.

» Notre Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord n'entend pas se substituer à la C.G.T. dans cette démarche ni affaiblir les relations directes qui existent entre vous et notre Bureau confédéral mais elle désire compléter les informations que vous avez pu recueillir et indiquer, d'une manière précise, sur quoi les Travailleurs du Nord aimeraient voir apporter des améliorations.

» Notre Union Départementale des Syndicats du Nord a été l'une de celles composant la C.G.T. qui, avec la plus entière bonne foi et dans un esprit de méthode, a eu recours à la Loi sur la conciliation et l'arbitrage ainsi qu'à toutes les règles et procédures instituées par le Gouvernement pour faciliter le règlement des conflits du travail et éviter à notre pays les difficultés du désordre social.

» Au moment où il s'agit d'apporter sur un certain nombre de points des précisions d'ordre juridique et pratique, l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord tient à faire connaître ce qui suit :

» 1° Elle ne s'oppose pas à la reconduction de la Loi sur la conciliation et l'arbitrage mais elle considère que des améliorations et des garanties doivent être apportées au fonctionnement de cette Loi.

» a) Pour hâter la procédure conciliatrice et éviter les pertes de temps qui résultent du transfert des litiges aux deuxième et troisième degrés.

» b) Pour éviter les lenteurs apportées à l'étude des questions en vue d'élaborer les sentences arbitrales et pour écarter ce qui est le cas présentement, les sentences unilatérales, vers lesquelles semblent pencher systématiquement, les surarbitres désignés par le Gouvernement ;

» 2° L'Union Départementale ne saurait admettre un régime de sanctions qui ne constituerait que la contrainte morale s'appliquant aux industriels réfractaires à l'application réelle de la Loi. Les sanctions applicables aux ouvriers doivent être examinées avec circonspection et prudence pour éviter qu'elles n'établissent une Jurisprudence risquant de troubler le fonctionnement normal de la Loi et de rendre inopérantes les Conventions collectives.

» L'Union Départementale entend par là exprimer ses craintes au sujet des sanctions, si celles-ci devaient absorber toute l'activité des organismes patronaux et ouvriers au point de se substituer aux moyens ordinaires de conciliation et d'arbitrage.

» Il y a là, suivant notre organisation un point à la fois grave et délicat qui demande à être examiné prudemment.

» L'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord tient à vous faire connaître sa position au sujet du chômage et des chômeurs

» Concernant le chômage, notre Union Départementale insiste pour que les grands travaux entrepris soient étendus et poursuivis, et pour que les Pouvoirs Publics envisagent l'ouverture de constructions nouvelles propres à absorber des contingents plus nombreux de sans-travail.

» Nous demandons que le transfert des ouvriers vers l'industrie minière, qui demande de la main-d'œuvre, soit facilité par le rétablissement de certains trains ouvriers en direction de «Bassins Houillers de notre Région. Il s'agit évidemment de travailleurs du Textile et de l'Agriculture désirant s'engager dans les Mines de nos Bassins Houillers.

» Au sujet des allocations de chômage, notre Union Départementale, comme elle l'a fait auprès du Conseil Général du département du Nord, insiste vivement pour que les allocations aux chômeurs complets soient relevées en fonction de la progression suivie par les salaires.

» Au sujet des chômeurs partiels, nous demandons en particulier l'abrogation de la circulaire ministérielle du 23 septembre 1937 qui règle les conditions selon lesquelles les chômeurs partiels sont habilités à bénéficier des fonds de chômage

» La circulaire dont il s'agit crée, parmi les chômeurs partiels, une situation impossible pour eux.

» Concernant les quarante heures et les congés payés, l'Union Départementale développera, devant vous, son point de vue, relativement à la récupération des heures perdues, au système des caisses de compensation qui pourraient être instituées pour les congés payés et relativement à l'enquête organisée pour connaître l'état de la production dans notre pays.

» La délégation de l'Union Départementale résumera devant vous sa position concernant la retraite des vieux travailleurs en vous exposant notamment les difficultés qui résulteraient de l'obligation qui serait faite aux salariés, d'abandonner une heure de salaire au profit des vieux ouvriers. Ces difficultés résultent du fait que, déjà, dans l'industrie du textile notamment, des ouvriers et des ouvrières, loin de parvenir à la semaine de quarante heures, ne travaillent actuellement que 20, 24 et 30 heures.

» A l'appui de ce résumé sommaire, notre délégation vous fera connaître encore quelques points au sujet desquels elle aimerait avoir à la fois votre avis et votre appui.

» Il s'agit du refus systématique de certaines organisations patronales d'appliquer les sentences arbitrales rendues notamment celle que Maître Alibert avait appliquée aux employés du textile et aux confectionneurs industriels de Roubaix-Tourcoing pour lesquels M. Désiré Ley représentait la partie patronale.

» D'autre part, à la suite d'incidents qui se sont produits aux Mines d'Anzin nous désirons solliciter de vos sentiments de justice une intervention bienveillante au sujet des ouvriers de cette Société charbonnière qui ont été frappés d'un jugement qui porte les frais de justice à une somme considérable

» Telles sont, M. le Président du Conseil, brièvement résumées les raisons pour lesquelles nous désirons avoir avec vous un entretien cordial pour que les malentendus qui pourraient exister entre notre Mouvement ouvrier et votre Gouvernement puissent être dissipés.

» Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération »

A ROUBAIX. — **Ouvriers de l'Alimentation.** — Les ouvriers boulangers et porteurs de pains sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 28 novembre à 10 h., Bourse du Travail, 76, boulevard de Belfort, Roubaix Ordre du jour : rajustement des salaires.

A ROUBAIX. — **Employés de Commerce et d'Industrie.** — La section Métallurgie de la Chambre Syndicale des Employés de Roubaix et environs, organise une réunion d'information dimanche 28 novembre à 10 h. à la Bourse du Travail, 76 boulevard de Belfort, à Roubaix. L'ordre du jour comporte : l'examen de la convention collective des employés et techniciens ; un compte rendu des démarches effectuées à Lille et à Paris et les moyens d'action à envisager pour la signature de la convention.

Cette réunion est publique et tous les employés, même non syndiqués à la C. G.T., sont invités.

COLOMBOPHILIE

EXPOSITIONS DE PIGEONS A TOURCOING

Chez Charles Desobry, 125, rue de Gand, exposition d'amateurs. Seront exposés les pigeons de MM. Paul Boulanger, Léon Vanderplancke Marcel Carrette, Charles Desroussaux, François Leman, Adrien Van Wallegheem, Emile Petit, Léon Grand et Charles Petit.

— Chez Cyrille Deleu, 98, rue de Dunkerque, grande exposition de pigeons voyageurs avec les amateurs les plus réputés

— Chez Julien Desbonnet, aux Grands Archers, rue des Phalempins, 45, dimanche 28, grande exposition-concours entre les sociétaires de l'Avant Garde ; mise en paniers de 8 h. à 9 h. 30 ; il est indispensable que tous les sociétaires, même à 5 fr. remettent leurs carnets de colombier au siège pour le 5 décembre avec leurs permis.

A ROUBAIX. — Exposition chez Laurent, 64 rue de l'Ommelet, exposants, MM. Turpin, Fère Edouard, Maréchal Aimé, Deboosschère Charles, Sen Louis

— Dimanche 28 novembre, grande exposition à l'Amicale du Pigeon Roux, 1, place du Progrès : Delbarre Edmond, 1er lauréat et 1er super-lauréat, exposera la totalité de son pigeonnier, ainsi que Lemaire, grand champion aux longs voyages.

DERNIÈRE HEURE

EUGÈNE DELONCLE SERAIT LE CHEF DE LA CAGOULE

L'importance supposée des effectifs et celle du matériel de guerre saisi

Paris, 25. — La Sûreté nationale a révélé ce soir des événements moins importants qu'hier concernant l'activité du C. S. A. R. Dans l'esprit des enquêteurs, telle est notamment l'impression de M. Moitessier directeur général de la Sûreté nationale, le grand chef du Comité est Eugène Deloncle, l'ingénieur arrêté la nuit dernière. Parmi les membres de son Etat-Major, on place sans hésiter le général Dusseigneur.

Mais les troupes ? Quels effectifs comptent-elles ? 1.500 hommes environ à Paris, estime-t-on ; plusieurs milliers en province ; en tout 5 à 6.000 hommes.

On connaît l'importance du matériel de guerre saisi : mitrailleuses, fusils de guerre, fusils mitrailleurs, grenades chargées, bombes à retardement, des centaines de mille de cartouches.

Un nouvel arsenal est découvert à Paris

A cet arsenal, il faut ajouter les armes et les munitions saisies aujourd'hui dans la cave d'un hôtel particulier situé à deux pas des Invalides et portant le numéro 11 de l'avenue de Villars et le numéro 20 du boulevard des Invalides. L'hôtel, luxueux, est habité par M. Pierre Parent, architecte. C'est au début de l'après-midi que des inspecteurs de la Sûreté nationale y firent une descente sous les ordres du commissaire Fourcher. Le propriétaire était absent.

Voici le fruit de la perquisition effectuée dans la cave, une simple cave sans aménagement spécial : 12 fusils-mitrailleurs et 9 mousquetons de marque étrangère, une mitrailleuse Hotckiss, 9 mousquetons de guerre français, 9 fusils de chasse avec 900 cartouches. 13.350 cartouches de guerre et enfin 250 grenades chargées.

L'architecte est arrêté et conduit à Paris

Rouen, 25 — L'architecte Parent a été arrêté ce soir à Beaumont-le-Roger, où il se trouvait chez son cousin, M. De Bremonville, au château de St-Léger Une perquisition a été faite dans le château mais ne semble pas avoir donné de résultat. L'architecte Parent a été aussitot conduit à la Sûreté à Paris par l'inspecteur Léoni, de la police mobile de Rouen.

Le secrétaire général du « Courrier Royal » convoqué à la Sûreté

Paris, 25. — Le secrétaire général du « Courrier royal » M. Langome, a été convoqué rue des Saussales, afin de fournir quelques renseignements. Il ne semble pas qu'il doive être inquiété.

Mme Eugène Deloncle, enfin, a été confrontée avec son mari. La confrontation fut dit-on, dramatique et coupée de nombreux sanglots. La culpabilité de l'épouse dans le complot n'est pas reconnue. Elle a regagné ce soir même, libre, son domicile, rue Rodin.

L'audition de M. Pastrée à la Police Judiciaire

Paris, 25. — Au cours de son audition à la police judiciaire, M. Hubert Pastrée a d'abord décliné son état civil : Hubert-Jean-Marie Pastrée, né le 1er février 1912 à Evry-Petit-Bourg. Puis, il a déclaré qu'il n'avait jamais fait de politique active, quoique ayant appartenu au Parti Social Français. Il a fait connaître dans quelles conditions il avait collaboré à l'installation du centre radiesthésique de la rue Ampère. C'est à la demande de son cousin, M. de la Motte-Saint-Pierre, qu'il participa à l'achat du matériel nécessaire à ce centre et qu'il donna une somme de dix mille francs. A aucun moment, a ajouté M. Pastrée, je n'ai subventionné un groupement politique quelconque, ni remis la moindre somme pour des achats d'armes ou de munitions. Comme M. Pastrée occupe un appartement à Paris, 1, square Malherbe, M. Roches, commissaire à la police judiciaire, y a perquisitionné vers 21 heures, en présence de l'intéressé. Cette opération paraît, jusqu'à présent, n'avoir donné aucun résultat. Il est à noter que l'appartement de M. Pastrée est situé juste au-dessus de celui de l'impressario Roger Leblond, qui fut assassiné dans les circonstances qu'on se rappelle. A l'issue de la perquisition, M. Pastrée reste consigné à la disposition de M. Beteille, juge d'instruction.

Henri Deloncle formellement reconnu par Mme Jugereau

D'autre part, en fin de soirée, M Roches a confronté dans son bureau M. Henri Deloncle et la directrice de la pension de famille de la rue Ribéra Mme Jugereau. Celle-ci a reconnu M. Deloncle comme étant le bijoutier qui se faisait appeler Grosset. Celui-ci lui ayant loué sa cave, venait lui en régler régulièrement le loyer. M. Deloncle a nié énergiquement, affirmant qu'il n'avait jamais vu Mme Jugerau. Cette confrontation terminée, M. Deloncle a été ramené chez le juge d'instruction qui l'a fait écrouer à la Santé.

Un témoignage précieux à Toulouse

Toulouse 25 — Dans la matinée, une importante personnalité toulousaine s'est spontanément présentée à la Sûreté et a fait des déclarations relatives aux agissements du C.S.A.R. et sur lesquelles la police garde le silence. Cependant les indications fournies par ce témoin auraient permis aux policiers d'orienter, d'une façon plus précise, leurs recherches et de donner une impulsion nouvelle à leur enquête.

Dernière Heure Sportive

LA SEIZIÈME DE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BASKET-BALL

Paris, 25. — La Commission sportive de la Fédération française de Basket-ball, après avoir homologué les resultats des trois tours des championnats de France a procédé à l'établissement du calendrier des 16e de finale qui seront disputés le 12 décembre. Voici les matches qui seront disputés dans notre région :

U. S. **Tourcoing** contre L. C Havrais, à **Tourcoing**.

C. S. **Courchelettes** contre V. G. A. St-Maur, à **Courchelettes**.

La Commission sportive a rejeté la réclamation déposée contre St. Thomas-O Aquin du Havre battu par le V G.A. St-Maur. La réclamation déposée par Dorigny battu par G.S Amfreville est toujours en suspens.

A ROUBAIX. — Exposition concours de pigeons voyageurs organisé par les Débutants et Amateurs réunis, le dimanche 28 novembre, chez M. Blun Louis rue La Bruyère, à Roubaix. Hom. 50 fr., quatres catégories, rayon 6 km. En paniers de 9 à 10 h. 30.

LE RELÈVEMENT DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES DEVANT LA CHAMBRE

La séance est reprise à 23 h. 35 sous la présidence de M. Ed. Herriot. Les députés sont revenus fort nombreux Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi tendant à améliorer la situation des fonctionnaires pensionnés et retraités.

M. JAMMY-SCHMIDT, rapporteur général de la Commission des Finances rappelle l'objet du projet de loi dont la Commission a été saisie hier la répercussion budgétaire du projet serait de l'ordre de 1.70 millions, soit 1.300 millions pour les fonctionnaires et les retraites et 400 millions pour les pensionnés de guerre l'extension aux cheminots entraînera une dépense supplémentaire de 800 millions. Il y a en outre le personnel de la Ville de Paris et des collectivités L'orateur rappelle ensuite la décision de la Commission des Finances de rejeter en bloc tous les amendements qu'il énumère d'ailleurs. La Commission demande à la Chambre le vote du projet en bloc.

L'ajournement de la discussion est repoussé par 394 voix contre 183

M. GELLIE demande l'ajournement de la discussion

M. D'AILLERES, expliquant son vote sur la demande d'ajournement, énumère de nombreuses catégories de citoyens victimes de la vie chère et en particulier les familles nombreuses. Il demande au Président du Conseil de ne pas les oublier.

La proposition d'ajournement de M. Gellie, mise aux voix par scrutin, est repoussé par 394 voix contre 183.

M. GERENTE constate que le projet de loi ne rendra pas aux fonctionnaires la situation qu'ils avaient même aux jours les plus sombres de la législature de 1935. L'orateur demande au Gouvernement ce qu'il compte faire pour les classes moyennes, pour les classes rurales, également victimes de la vie chère. Il demande aux Gouvernement de faire un geste pour encourager les fonctionnaires ayant une famille nombreuse.

M. Joseph DENAIS, député de Paris, déclare que le Gouvernement demande en somme à la Chambre d'acquitter aujourd'hui un des chapitres déficitaires de 18 mois de sa politique. Il fait remarquer que les fonctionnaires et les retraités sont moins heureux qu'au temps des décrets de déflation.

M. PIETRI déclare ensuite que le Gouvernement est en présence d'une question d'autorité, mais que le malentendu entre les fonctionnaires et lui et même avec le Parlement vient moins d'un chiffrage que de la reconnaissance des droits qu'ils revendiquent. L'auteur ministre ajoute que précisément les revendications des fonctionnaires peuvent être justifiées du fait de la variation de la valeur de la monnaie en raison du principe de la fixité des traitements. Mais le fonctionnaire a toujours couru après les indices du coût de la vie. M Piétri rappelle les anciens indices du coût de la vie et souligne que le standing de la vie a augmenté. Il note qu'il n'est pas équitable de payer moins un rédacteur de Ministere qu'un ouvrier d'usine. Ce qu'il faudrait instituer, c'est une commission comme il en existe à Lyon et comme il en a créé une au Maroc fixant une fois par an les traitements des fonctionnaires. En tous cas il faut éviter de dresser contre l'Etat ceux qui ont l'unique mission de le servir.

M. Piétri souhaite que cessent les malentendus entre l'Etat et ses fonctionnaires. Il votera le projet ainsi que nombre de ses amis.

UNE CAMPAGNE ITALIENNE CONTRE LA FRANCE ?

M. CAMPINCHI DÉMENT UNE INFORMATION MENSONGÈRE VENUE DE ROME

Rome, 25. — L'officieux « Giornale d'Italia », dans un éditorial de M. Virgio Gayda et sous le titre « Appel à la Guerre », publie le texte intégral d'un discours que M. Campinchi, ministre de la Marine, aurait prononcé le 23 octobre, à Toulon, devant les marins d'un navire marchand français « Le Général Bonaparte ». Dans ce prétendu discours, le ministre français aurait fait état des sentiments indéfectiblement français de la population corse et souligné la résolution de la Corse de défendre l'île par tous les moyens en son pouvoir, sur terre, sur mer et dans les airs, contre une agression éventuelle.

Le « Giornale d'Italia », voit dans les propos attribués au ministre français une provocation : « Si quelqu'un au delà des Alpes, conclut le journal, osait se lancer dan s'aventure effrayante d'une menace déclarée contre l'Italie, il pourrait être certain de trouver en face de lui, avec une barrière adéquate de canons, de mitrailleuses, de torpilles et de bombardemenst aériens la passion flamboyante de 45 millions de citoyens prêts à se servir de leurs armes, capables des plus prodigieuses resistances, en possession des moyen sles moins soupçonnés et les plus infernaux de défense en Europe. »

Dans sa dernière édition, « La Tribuna » reprend le discours attribué au ministre français, le qualifiant de « provocation inouie et le faisant suivre de commentaires qui ne le cèdent en rien à ceux du « Giornale d'Italia »

A cette publication, le ministre français de la Marine a opposé immédiatement un démenti catégorique qu'on lira d'autre part.

« Un discours inventé de toutes pièces... »

Paris, 25 — Le ministère de la Marine communique : « Un journal italien a publié le texte d'un pretendu discours que M. Campinchi aurait prononcé le 23 octobre dernier à Toulon Le ministre de la Marine fait connaître que ce discours est inventé de toutes pièces. M. Campinchi n'a, en effet, prononcé à à l'hôtel de ville, et cette allocution pu-Toulon qu'un seul discours, le 23 octobre, dont il était exclue toute considération d'ordre international, a été largement reproduite, en son temps, par la presse. »

Le début d'une campagne antifrançaise

Rome, 25. — L'article extrêmement violnt de l'officieux «Giornale d'Italie» en réponse à un pretendu discours du ministre français, M Campinchi, semble être le début d'une campagne dirigée contre la France et qui prendrait des formes diverses Cet article a été publié le jour même où à Berlin on célèbre l'anniversaire du pacte anticommuniste germano-nippon, auquel l'Italie est associée. Des manifestations en faveur du Japon sont organisées devant l'ambassade japonaise. En même temps des renforts importants de police sont massés autour du palais Farnese, pour le cas où les manifestants convoqués devant le siège de la représentation nippone se dirigeraient, pour exprimer des sentiments d'un autre ordre, vers l'ambassade de France.

APRÈS L'INCENDIE
des Entrepôts des Magasins LERUSTE
la Maison informe sa fidèle clientèle qui n'a pas encore pu se déplacer, qu'elle fera
DES PRIX DÉRISOIRES
pendant cette huitaine, à seule fin
de ne pas donner du chômage à son personnel
Grande VENTE à toute OFFRE ACCEPT